

Côte de bœuf à la Plancha sauce au poiré

Ingrédients :

1,5 kg de côte de bœuf
Quelques parures de bœuf
1/2 bouteille de poiré
1 tomate
5 échalotes grises
1 gousse d'ail
1 bouquet garni
Fleur de sel, poivre du moulin
Poivre noir en grain



Garnitures : pommes de terre parfumées d'herbe

Eplucher, ciseler l'ail et l'échalote
A feu vif, dans la poêle, sans matières grasses, les
faire revenir 10 min avec les parures de bœuf et
quelques grains de poivre écrasés.

Déglacer avec le poiré, ajouter la tomate coupée
en deux et le bouquet garni

Au feu doux laisser mijoter 1 heure
Préchauffer la plancha, déposer la côte de bœuf,
la cuire 10 minutes de chaque côté

La réserver hors du feu, saler, poivrer généreuse-
ment

La recouvrir de papier aluminium, laisser reposer
10 minutes

Trancher et napper de sauces.
(Réserver le reste en saucière).

Toutes les viandes bovines que
nous consommons sont-elles
issues d'une même race ?



Plus d'infos sur :

www.plaisirdesavourer.com



Demandez conseil à votre interlocuteur et retrouvez la mine d'infos sur www.plaisirdesavourer.com

1 - Parmi ces races, retrouvez leur fonction principale :



2 - Quelle est la couleur de la barquette de type viande dans le rayon boucherie ?

Complétez au verso vos coordonnées
pour participer au tirage au sort

TENTEZ VOTRE CHANCE !

Date :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél :
Mail :

Bulletin à déposer dans l'urne
de votre rayon boucherie.

REGLEMENT

Article 1 : Organisation
Les Interprofessions bovines du Nord-Pas de Calais ; Intervianades et de la Picardie ; Interbovi, 25 rue de la forge au fer
62 223 Saint Nicolas lez Arras, organisent un jeu gratuit et sans obligation d'achat, semaines 36 et 37 de l'année 2007.

Article 2 : Qui peut jouer ?

Grand public :
Ce jeu est ouvert à toute personne présente en magasin à l'exception des personnes visées ci-dessous :

- Les mineurs
- Les membres du personnel de la société organisatrice

Article 3 : Comment participer

Pour les clients :
Pour participer à ce jeu, il suffit de remplir un bulletin de jeu mis à la disposition de la clientèle dans le point de vente boucherie et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Tout bulletin de jeu incomplet, illisible, raté ou surchargé, émanant d'une personne n'ayant pas qualité pour participer ou comportant des indications d'identité ou d'adresses inexactes, sera considéré comme nul et écarté du tirage au sort. Toute personne par courrier est exclue. Jeu valable uniquement semaines 36 et 37 de l'année 2007.

Article 4 : Les tirages au sort en interne

Tirage au sort pour les clients réalisé en interne fin de semaine 37 début de semaine 38 dans les points de vente participants parmi les bulletins de l'urne.

• 3 clients gagnants par GMS

Super tirage au sort semaine 41 réalisé par Intervianades Interbovi après réception des bulletins clients gagnants lors du tirage au sort en interne dans les points de vente

• 5 gagnants pour des WE gastronomiques

• 5 gagnants pour des abonnements à cuisine actuelle

Article 5 : Un seul bulletin par participant - un seul prix par famille

Un même participant ne peut être l'auteur que d'un seul bulletin de participation, par ailleurs, il n'y aura qu'un seul gagnant par famille (personnes vivant sous le même toit) ou par magasin.

Article 6 : Les prix

Le jeu est doté des lots suivants :

Pour les clients : Petits lots d'une valeur globale de 15€

WE gastronomique d'une valeur de 340€ pour 2 personnes

Abonnement d'un an cuisine actuelle d'une valeur de 30€

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

Article 7 : Publication des résultats

Tirage au sort en interne :

Les noms des clients gagnants seront indiqués, le lendemain du dépouillement (fin semaine 37 début semaine 38) sur une liste affichée dans les points de vente où les lots pourront être retirés sur place.

Super tirage au sort :

La liste des gagnants sera mise sur le site internet www.plaisirdesavouerer.com et sera également transmise au point de vente boucherie correspondant, avec une remise officielle du lot qui sera réalisée par Intervianades Interbovi dans le point de vente boucherie. Si ce dernier est en accord. Sinon le lot sera envoyé directement au client gagnant par l'interprofession bovine.

Article 10 : acceptation du règlement 6 dépôt

Le règlement complet est déposé en l'étude de SCP Evelyne Vanhove et Hélène Vandekerckhove huissiers de justice associés, 16 rue du puits saint Josse 62000 Arras- où sera également déposé un exemplaire de tout document annonçant cette loterie.

Le règlement pourra être par ailleurs consulté sur le site internet : www.plaisirdesavouerer.com

VENEZ JOUER !

Du 3 au 15 septembre 2007

dans votre rayon boucherie

“Goûtez et vous apprécierez”



Plaisir d'élever... Plaisir de savourer...
www.plaisirdesavouerer.com

GAGNEZ !*

A la 1^{ère} chance de nombreux lots



A la seconde des Week-Ends gastronomiques d'une valeur de 340 €

ou des abonnements culinaires d'un an

par tirages au sort* voir conditions dans le règlement



Typo - @ - Paris - Communication - 03 21 21 39 40 - www.typo-paris.eu